

**A : INTERVENANTS DU PROJET \*****A1 : Demandeur du raccordement \***

C'est le bénéficiaire du raccordement. Tous les documents contractuels sont établis à son nom.

NOM – Prénom :

Dans le cas d'une société,

Raison Sociale : .....

N° de SIRET : .....

S'agit-il d'une administration ?       Oui     Non

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : .....      Commune : .....

Téléphone : .....      Mobile : .....

Télécopie : .....      Mél : .....

Adresse d'envoi de la proposition si différente de l'adresse ci-dessus

.....

N° et nom de la voie .....

Code postal : .....      Commune : .....

**A2 : Tiers habilité \***

Il peut s'agir d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), d'un particulier...

Le Demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?

Oui       non

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'URM, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation) ;

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du Demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'URM est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de :

Signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement (Proposition de Raccordement (PDR), Proposition Technico-Financière et Convention de Raccordement, Convention de Raccordement Directe, en cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie : Contrat de Mandat L. 342-2 et Avenant L. 342-2 à la PDR) ainsi que (uniquement pour les Installations de production de puissance de raccordement ≤ 36 kVA) le Contrat d'Accès au réseau et d'Exploitation (CAE). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;

Procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre URM adressera tous documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandant ;

**Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.**

Personne / société habilitée : .....

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet  
.....

N° et nom de la voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Mél : .....

**A3 : Interlocuteur technique** <sup>1</sup>

C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'Installation électrique de l'opération.

NOM – Prénom : .....

Dans le cas d'une société,  
Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Mél : .....

**B : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET** \*

Dénomination du Site : .....

Raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

Adresse précise du poste de livraison :  
.....

N° et nom de la voie  
Code postal : ..... Commune : .....

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme :  
 Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme)  Non

Existe-t-il d'autres Points de Livraison sur le Site ?  Oui  Non

L'Installation est-elle située sur une ZAC ?  Oui  Non

**C : CALENDRIER DU PROJET**

Date souhaitée de mise en exploitation du raccordement <sup>2</sup> : .....

Date envisagée de mise en service de vos Installations : .....

## D : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

### D1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Nouveau raccordement (principal)
- Avec alimentation de secours
- Sans alimentation de secours

Précisez votre demande en remplissant le cadre D2, puis les cadres D5 à D8.

- Modification de raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le cadre D3.

- Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le cadre D4.

### D2 : Puissance pour un raccordement neuf

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au Réseau Public de Distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à URM de mener les études techniques nécessaires au raccordement.

Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée : ..... kW

Puissance de souscription envisagée (année N) : ..... kW

Puissance de souscription envisagée (année N+1) : ..... kW

Puissance de souscription envisagée (année N+2) : ..... kW

Puissance de secours demandée uniquement si alimentation de secours : ..... kW

### D3 : Modification de raccordement

À ne remplir qu'en cas de demande de modification.

Identifiant de l'Emplacement de Livraison existant - N° EDL/PDS : .....

Nature de la modification :

- Augmentation de puissance      Puissance de raccordement demandée : ..... kW
- Rénovation avec évolution de puissance      Puissance de raccordement demandée : ..... kW
- Rénovation sans évolution de puissance      Puissance de raccordement demandée : ..... kW
- Autre

Détail de la modification de raccordement demandée :

.....

.....

### D4 : Ajout d'une alimentation de secours

À ne remplir qu'en cas d'ajout d'alimentation de secours.

Identifiant du Point de Livraison existant - N° EDL/PDS : .....

Puissance de secours demandée : ..... kW

**D5 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement**

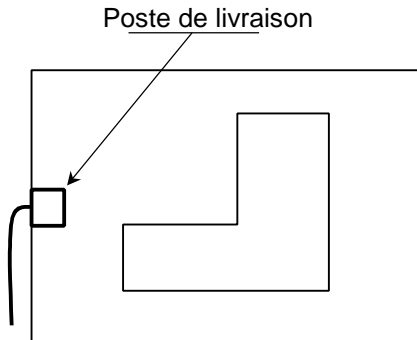
URM vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24 h sur 24 h par son personnel, sans franchissement d'accès contrôlé.

Selon la Documentation Technique de Référence d'URM, le raccordement de référence de votre Installation correspond au poste de livraison en limite de parcelle.

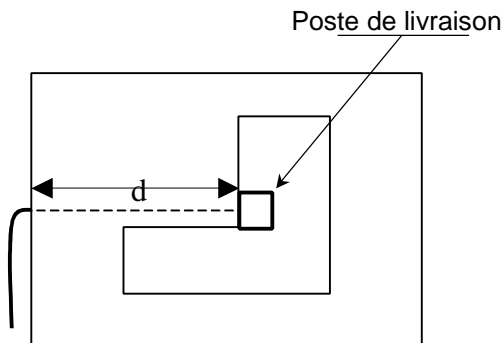
À votre demande, URM étudie la possibilité de réaliser le déport du poste de livraison à l'intérieur du Site. URM vous précise alors que le montant des travaux dans le domaine privé est à votre charge et ne bénéficie pas de la réfaction sur le coût du raccordement de votre Installation. Cocher la configuration que vous souhaitez :

Raccordement de référence  Autre Configuration

1. Le poste de livraison est accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé. Vous devrez garantir l'accès permanent au poste de livraison au personnel d'URM.



2. Le poste de livraison est intégré dans le bâtiment par exemple.



Il est **indispensable** que vous localisiez le poste de livraison sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence :

Indiquez la distance entre le point de pénétration souhaité pour votre raccordement et le poste de livraison :

d = ..... mètres

**D6 : Précisions sur les appareils électriques de votre Installation**

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre Installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Nombre de transformateurs HTA/BT : .....

Puissance des transformateurs : ..... kVA ..... kVA ..... kVA

Présence d'une installation de production avec réinjection  Oui  Non

Présence d'autoproduction  Oui  Non

Présence de *processus* utilisant la force motrice (compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine-outil, chaîne de fabrication, transport, levage, sciage, laminage, forage...)

Oui  Non

Si Oui, puissance totale de la force motrice (en kVA) : .....

Présence de *processus* de chauffage industriel  Oui  Non

(Chaudières électriques, appareils de chauffage (résistance, câbles) ...)

Si Oui, puissance totale des *processus* « chauffage industriel » (en kVA) : .....

Présence de *processus* de type électrochimie  Oui  Non

Si Oui, puissance totale des *processus* « électrochimie » (électrolyse...) (en kVA) : .....

Présence de processus de type électrothermie  Oui  Non

(fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, chauffage micro-ondes, fours à résistance...)

Si Oui, puissance totale des processus « électrothermie » (en kVA) : .....

Présence de *processus* de type soudage  Oui  Non

Si Oui, puissance totale des processus « soudage » (en kVA) : .....

Présence de *processus* de type broyage  Oui  Non

(Broyeur concasseur...)

Si Oui, puissance totale des processus « broyage » (en kVA) : .....

Présence de *processus* de type traction électrique  Oui  Non

(Tramway, sous-station SNCF...)

Si Oui, puissance totale des processus « traction électrique » (en kVA) : .....

Présence d'autres usages perturbateurs  Oui  Non

(Éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques...)

Si Oui, puissance totale des autres usages perturbateurs (en kVA) : .....

#### **D7 : Besoins en qualité d'alimentation**

Type de seuils souhaités :

Standard  Personnalisé

Si personnalisé, souhaité :  Creux  Coupures

#### **D8 : Informations complémentaires**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## E : VALIDATION DES INFORMATIONS

URM établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date : .....

Nom - Prénom du signataire : .....

Fonction : .....

Signature <sup>3</sup> : .....

## F : DOCUMENTS A NOUS RETOURNER

La présente demande doit **obligatoirement** être accompagnée :

Pour un raccordement neuf:

- d'un extrait KBis du demandeur,
- du plan permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande de permis de construire),
- du plan de masse de la construction, avec l'emplacement souhaité du poste (en précisant l'échelle),
- d'une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant), si votre opération y est soumise.

Pour un raccordement existant :

- d'un extrait KBis du demandeur,
- du plan permettant de localiser la parcelle,
- du plan de masse de la construction, avec l'emplacement souhaité du poste (en précisant l'échelle).

Par courrier à

URM Service Travaux & Développements  
Section Raccordements Clients  
2 bis rue Ardant du Picq  
BP 10102  
57014 METZ CEDEX 01

ou par mail à l'adresse : [raccordement@urm-metz.fr](mailto:raccordement@urm-metz.fr)

## Versions :

Nom	Version	Date	Modifications
AI	1.0	09/07/2020	

## RESUME

Ce document recueille les différentes données administratives et techniques à fournir par le demandeur d'une prestation pour une installation de consommation, en haute tension supérieure à 250 kVA, raccordées ou à raccorder au réseau public de distribution d'électricité géré par URM.

Pour une demande de raccordement concernant à la fois consommation et production, il convient de remplir également en parallèle un formulaire spécifique « production », disponible dans la documentation technique de référence URM (DTR).

La DTR, le Référentiel Clientèle, le Barème de raccordement et le catalogue des prestations, sont téléchargeables sur le site internet [www.urm-metz.fr](http://www.urm-metz.fr). La DTR et le Référentiel Clientèle exposent les dispositions réglementaires et les règles complémentaires qu'URM applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au réseau public de distribution. Le Barème de raccordement présente les modalités de facturation et les prix de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution concédé à URM. Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations d'URM qui ne sont pas couvertes par le tarif d'accès.

### \* Champ obligatoire

⚠ **Nota :** En complétant les adresses mél, vous acceptez qu'URM les conserve et les utilise dans le cadre de l'exécution de votre demande de prestation.

---

<sup>1</sup> Autorisé à prendre des décisions techniques, ne remettant pas en cause le coût de la prestation, sans qu'une information soit adressée par URM au demandeur, ou à son mandataire le cas échéant. URM peut avoir besoin de joindre le maître d'œuvre pour certains renseignements techniques et/ou en cas d'absence du demandeur.

<sup>2</sup> Cette date nous permet d'apprécier l'état d'avancement du projet mais peut-être incompatible avec nos délais d'étude et de réalisation ou ceux d'autorisations administratives. Si en particulier des travaux sur le domaine public sont nécessaires, URM engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'autorisations administratives qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines ; s'il y a lieu, une autre date sera fixée en commun.

<sup>3</sup> Signature du Demandeur ou du tiers habilité.